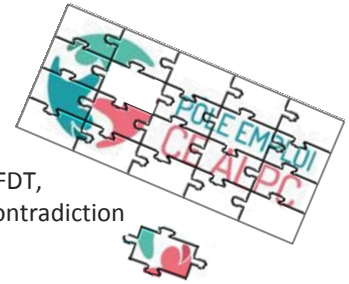


Les élus SNU du CE Nouvelle Aquitaine ont décidé d'accompagner leur élu Trésorier du CE dans sa décision de quitter le bureau du CE Nouvelle Aquitaine.

Cette décision intervient après de multiples attaques conjointes des organisations CFDT, CFTC, SNAP ayant pour objectif de nous nuire et empêcher de créer une véritable contradiction auprès de l'employeur.



✘ Certains seraient tentés de dire que le SNU se retire par rapport au travail à mettre en œuvre en CE, mais durant plusieurs années notre investissement dans les instances du C.E. n'a jamais faibli.

Pour rappel :

En Aquitaine, nous avons exercé la fonction de secrétaire du C.E. entre 2009 et 2012 (Bernard Villacampa), nous avons exercé la fonction de trésorier entre 2009 et 2015 (Dominique Rolland-Mazenc). En Poitou-Charentes, nous avons exercé la fonction de secrétaire du C.E. entre 2013 et 2016 (Jean-Bernard Triponel) et trésorier pendant la même période (Elizabeth Chaleix).

En Limousin, nous avons exercé la fonction de secrétaire du C.E. entre 2009 et 2012 (Joël Doumergue) et de trésorier adjoint entre 2013 et 2016 (Sabine Cales)

Depuis juin 2016, nous exerçons à nouveau la fonction de trésorier suite à la mise en place du C.E. dans la région Nouvelle Aquitaine (Jean-Bernard Triponel) et nous occupons 6 présidences sur 8 des commissions obligatoires et facultatives du C.E.

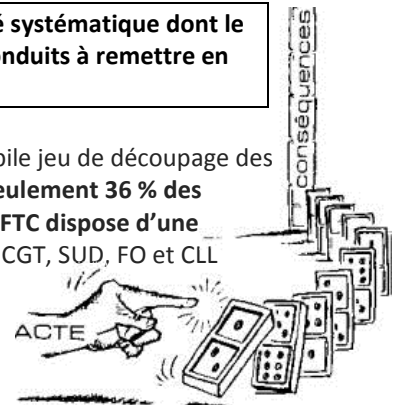
Ainsi, toutes les fois où cela a été envisageable, nous avons assumé d'importantes responsabilités afin que les différents comités d'établissements puissent fonctionner de manière optimale.

Mais force est de constater que depuis plusieurs mois, notre position au comité d'établissement n'est pas des plus confortables et ne nous permet plus d'exercer sereinement et avec toute la confiance requise un poste aussi sensible que celui de trésorier.

Les désaccords fondamentaux avec les syndicats « majoritaires », la mise en minorité systématique dont le SNU est l'objet et la série récente d'actes de défiance à notre égard nous ont donc conduits à remettre en cause notre participation au bureau du C.E.

Car la majorité en place au C.E. Aquitaine nous est totalement défavorable ! Par un habile jeu de découpage des collègues électoraux, la Direction dispose en effet d'une majorité toute acquise : **avec seulement 36 % des suffrages** obtenus lors des élections professionnelles de juin 2016, **la coalition CFDT-CFTC dispose d'une majorité absolue au CE** avec 10 sièges sur 19 ! Avec plus de 48 % des votes, le SNU, la CGT, SUD, FO et CLL ne disposent quant à eux que de 8 sièges !

Nous ne pouvons que constater **l'hostilité grandissante à notre égard** (et à l'égard des syndicats dits « non représentatifs ») **de la part de la Direction et des syndicats d'accompagnement**. Récemment, lors de la séance du C.E. du 27 avril, **une résolution proposée par le SNU** a été tout simplement **rejetée par cette même coalition**. Cette résolution demandait pourtant **la consultation des CHSCT sur l'importante question des « observations de la relation de service »** aux conséquences dangereuses pour la santé des agents. Cette volonté explicite de mettre le SNU en minorité est incompréhensible alors qu'**un tel sujet aurait dû recueillir l'unanimité des suffrages et imposer à la Direction le respect des instances et des agents !**



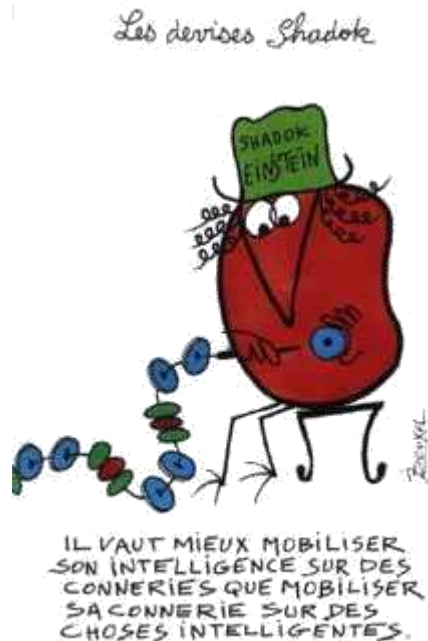
✘ D'autre part, lors de ce même CE du 27 avril, l'alliance CFDT-CFTC (et du SNAP, leur syndicat « satellite ») a refusé l'accès de notre candidat au deuxième poste de titulaire pour siéger au C.C.E. qui, en toute logique et par respect de la représentation au C.E., aurait dû revenir au SNU, deuxième organisation syndicale de la région. Au contraire, les élus du front du « *OUI à tout mais on sera quand même vigilant* » ont envoyé deux membres de la CFDT et un membre de la CFTC dans cette instance nationale importante. **Nous ne doutons pas que s'il y avait eu plus de postes à attribuer, ces organisations syndicales se seraient emparées de tout, sans le moindre scrupule !**

✘ Mais ces événements font également suite au **comportement plutôt contestable de ces mêmes organisations** prétendues « majoritaires » au début de l'année 2017. Alors qu'un appel intersyndical national proposait un mouvement social du personnel de Pôle emploi, **la coalition CFDT-CFTC n'a pas hésité à casser la grève en appelant ouvertement les collègues sur les sites à ne pas se joindre à l'action !** C'est inacceptable, car **c'est une chose** pour un syndicat digne de ce nom **d'être en désaccord** avec une plateforme de revendications et de ne pas s'associer à un mouvement de grève, **c'en est une autre que d'appeler à la démobilisation du personnel...**



✘ Dans un tel contexte, **il est devenu impossible aujourd'hui pour notre élu du SNU de se maintenir au poste de trésorier.** Cette décision a été difficile à prendre car depuis 4 ans il s'était investi dans les postes de secrétaire et trésorier pour l'intérêt général des collègues. Mais trop c'est trop... **Mais nous n'avons pas d'inquiétude : après tout, le front du « OUI à tout mais on sera quand même vigilant » trouvera sans doute, pour occuper la fonction, suffisamment de candidatures parmi ses nombreux membres éligibles...**

✘ Pour autant, **notre retrait du poste de trésorier ne remet absolument pas en cause notre engagement pour défendre dans cette instance les intérêts collectifs de l'ensemble du personnel.** Pour information, nous avons annoncé au C.E. extraordinaire du 10 mai que le trésorier quitterait ses fonctions. **Dans un souci de responsabilité nous nous sommes engagés à tenir la trésorerie jusqu'au 31 mai afin d'engager les prestations et dotations en faveur des agents en cours et à faire un tuilage durant le mois de juin auprès de son successeur.**



Vos représentants au C.E. Nouvelle Aquitaine :

Fabienne NIAUSSAT, Brigitte DOHEN, Elizabeth CHALEIX, Emmanuelle MONTEIL, Nacima BOUZABOUN, Jean-Bernard TRIPONEL, Thierry DARFEUILLE, Philippe LESHOURIES, Joël DOUMERGUE, Sylvain GABRY, Jean-François BROUARD.

Vous désirez recevoir les publications du SNU Poitou-Charentes dès leur diffusion ? Cliquez sur le lien ci-contre !

